



Aide sur l'extension de chèque et d'un contrat téléphonique

Par **espoir_01_old**, le **13/05/2007 à 10:07**

Bonjour,
Pouvez-vous me dire comment doit-on procéder, lorsqu'une personne insiste tellement que l'on finit par lui donner ce qu'elle demande. exemple un chèque et signature d'un contrat téléphonique. Est-ce que l'on a la possibilité d'avoir un recours 3 semaines plus tard ?
merci d'avance pour vos conseils

Par **Jurigaby**, le **13/05/2007 à 15:14**

Qu'entendez vous par "insistez"?
A-t-on exercé des violences sur vous? êtes Vous une personne atteinte d'une particulière vulnérabilité?
Cdt.

Par **espoir_01_old**, le **14/05/2007 à 18:23**

non, aucune violence, seulement très persuasif, insistant sans lâcher.

Par **Jurigaby**, le **15/05/2007 à 19:29**

Et bien, dans cette hypothèse, je ne vois pas vraiment ce que vous pourriez faire..
Cdt.